

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 04 mai 2020 à 18 heures 30 minutes
Salle des Fêtes

Présents :

M. BETTENCOURT Florian, M. CHEMIN Marc, M. DEPORTE Eric, M. FOYER Patrice, M. HAUCHARD Guillaume, M. LEGRAND Alain, Mme PELEAU Sophie, M. MONCEL Gérard, M. GIROUARD Daniel

Procuration(s) :

M. LEGRAND Christophe donne pouvoir à M. DEPORTE Eric, M. BOUGUET Jean-Claude donne pouvoir à M. FOYER Patrice

Absent(s) :

M. THUILLIER Daniel

Excusé(s) :

M. BOUGUET Jean-Claude, M. LEGRAND Christophe

Secrétaire de séance : M. HAUCHARD Guillaume

Secrétaire auxiliaire : Maïté BREUQUE

Président de séance : M. LEGRAND Alain

1 - Informations et Conditions d'ouverture de l'école garderies et restauration scolaires pour le mardi 12 mai 2020

Monsieur le Maire a distribué le dernier protocole sanitaire (guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires) à chaque conseiller municipal présents, et indique avoir demandé la présence de Mme Virginie LUCE, directrice de l'école à cette réunion

Ont été évoqués les points suivants entre autre :

L'ouverture est prévue le lundi 11 mai, pour les enseignants, ATSEM et enfants du personnel indispensable,

Le 12 mai, rentrée pour les enfants (sur le volontariat des parents)

Le nettoyage des locaux : 2 fois par jour, avec un désinfectant virucide et conforme à la norme EN 14476, que nous utilisons déjà, et durant la journée, ainsi qu'à la restauration

La garderie voir pour mettre en place ce service dans le préau

Entrée des enfants pour la maternelle : par la barrière côté du garage avec 1 adulte ATSEM

Entrée des enfants de la classe de Mme LUCE : barrière côté haie de sa classe

Entrée des enfants de la classe de M. TRIBOUILLARD : barrière habituelle côté parking

Pas de personnes accompagnants les enfants dans la cour de l'école

15 minutes de récréation

Accueil en priorité des enfants du personnel indispensable, des fratries,

La présence des ATSEM toute la journée est souhaitée.

Le lieu de restauration : en classe ou à la salle de fêtes

En classe, comment fait-on pour amener les repas ?

A la salle des fêtes, comment fait-on pour accompagner les enfants en respectant la distanciation et la sécurité ?

CONVIVIO livre des repas froids pour cette semaine de reprise, en barquette collective.

Beaucoup de questions restant sans réponse, Monsieur le Maire, propose de ne pas ouvrir la garderie du soir, afin de libérer du temps pour la désinfection des locaux, à l'unanimité des présents cette proposition est acceptée.

Durant la réunion, Monsieur Daniel GIROUARD, est interpellé par M. Guillaume HAUCHARD, lui rappelant que nous sommes en réunion à huis clos, et qu'il est interdit de prendre des photos de document sans autorisation de Monsieur le Maire.

Après 3 heures de débats : Monsieur LEGRAND, demande si le conseil municipal souhaite ou pas l'ouverture de l'école le 11 mai

Un vote à lieu à main levée

9 présents + 2 procurations : 11 votants

POUR l'ouverture : 2

(Monsieur LEGRAND Alain et Monsieur GIROUARD Daniel)

CONTRE l'ouverture : 5 (

Messieurs MONCEL, DEPORTE, CHEMIN, BETTENCOURT) + 1 procuration

INDECIS : 4

(Messieurs HAUCHARD, FOYER, Mme PELEAU) + 1 procuration

Suite aux multiples interrogations, sans réponse de la part de l'état, étant dans un flou complet,

Monsieur LEGRAND, propose de réunir demain Monsieur FERREOL, la commission scolaire, pour donner une réponse mercredi soir.

Suite à cela, chaque conseiller municipal recevra un email, lui demandant de préciser sa position sur l'ouverture ou pas de l'école.

Fait à LOUVETOT
Le Maire,

- 5 MAI 2020

